

Point d'étape à mi-parcours du PRDF

Groupe thématique n°6

POUR UN EGAL ACCES DES PERSONNES EN RUPTURE DE PARCOURS

Le Programme Régional de Formation Professionnelle réserve une place prépondérante aux publics sans qualification car plus de 60% du budget leur est réservé.

Depuis 2006, la Région a toujours cherché à faire évoluer son offre de formation pour permettre à ces publics de bénéficier d'une formation malgré les freins dont ils souffrent dans leur parcours d'insertion, qu'ils soient d'ordre :

- Personnel : par la mise en œuvre des actions DECLIC destinées à solutionner ou diminuer les freins personnels de nature à empêcher l'accès à une action de type AGIR,
- Niveau de formation générale : par le développement des formations préparatoires destinées à l'accès à une formation qualifiante ou à un emploi direct
- Mobilité : par la mise en œuvre de formations préqualifiantes à distance sur le Réseau Régional des Points d'Accès, fort de 65 sites, en complémentarité avec les formations programmées en présentiel et le développement des actions qui permettent un accès individualisé à une qualification,
- Statutaire : par l'ouverture du PRFP aux bénéficiaires de Contrats d'Avenir.

C'est dans cette volonté de répondre à ces publics que cet atelier a permis de procéder à trois types d'expérimentations :

1. LES BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX

1) Etat d'avancement depuis 2006 des travaux / calendrier :

Sur cette thématique, le groupe de travail a souhaité que l'accent soit porté sur la formation des bénéficiaires des Contrats d'Avenir, afin que la formation prévue dans leur contrat de travail soit une véritable chance pour accéder à un emploi pérenne.

Dans cette optique, la Région a élaboré un dispositif qui permettait l'accès à la formation suivant plusieurs modalités :

- Inscription sur une action du Programme Régional de Formation Professionnelle,
- Accès individuel à une action de formation
- Mise en œuvre d'actions homogènes spécifiques suivant la demande.

Enfin, à titre expérimental, une convention entre l'État, le Conseil Général des Hautes Pyrénées, l'ANPE, le PLIE de l'agglomération tarbaise, l'AGEFIPH Midi-Pyrénées et la Région a été approuvée par l'Assemblée plénière des 29 et 30 mars 2007. Elle vise à organiser les relations entre l'ensemble des partenaires, afin d'assurer la cohérence et la mise en œuvre de parcours de formation adaptés, ceci au profit des salariés en contrats d'avenir des Hautes-Pyrénées en vue de leur réinsertion durable sur le marché du travail.

2) Résultats de la mise en œuvre de la politique depuis 2006

La Région a pu enregistrer, depuis 2006, les résultats suivants, sous réserve que tous les stagiaires en Contrat d'Avenir aient bien été déclarés comme tels lors de la saisie sur la base de donnée de gestion du PRFP :

- 143 personnes ont accédé à une formation du PRFP,
- 12 personnes ont bénéficié d'un accès individuel,
- 424 places ont été ouvertes sur sur 17 actions réservées à ce public suite à une collecte des besoins exprimées collectivement par des employeurs :
 - 88 dans les Hautes-Pyrénées en 2007
 - 168 dans le Tarn en 2007 et 188 en 2008. Une demande est en cours d'instruction pour le 2^{ème} semestre 2009.

Ces formations sont courtes (20 à 70 heures) et destinées à permettre d'acquérir les premiers gestes professionnels, de la confiance en soi ou les gestes de premier secours.

Malgré une adaptation de ces formations aux contraintes de ce public, on a constaté une difficulté des organismes à les mettre en œuvre faute de candidats.

3) Problématiques et orientations se dégageant à mi-parcours du PRDF + propositions de réorientation.

Malgré une large ouverture de ses dispositifs de formation, l'accès à une formation Région des bénéficiaires du RMI reste faible au regard des 4 000 contrats annuels signés.

Seule la mobilisation des entreprises d'insertion a permis la mise en œuvre de programmes de formations spécifiques répondant aux besoins des personnes. Il convient de remarquer que cette mobilisation a été remarquable dans le Tarn.

Par contre, les résultats ont été faibles dans les Hautes-Pyrénées au regard de la large mobilisation des partenaires concrétisée par la signature d'une convention qui s'est traduite par des réunions d'information des partenaires, des employeurs et des salariés.

Ces résultats décevants, s'ils tiennent de la difficulté d'informer les salariés sur les formations accessibles, ils ressortent aussi du manque de mobilité des publics, de leur difficulté à organiser leur temps de travail et leur temps de formation et enfin de leur réticence à suivre une formation hors temps de travail.

Les modalités et la diversité des formations n'étant pas en cause, le dispositif est maintenu jusqu'à la réforme programmée des contrats aidés.

2. LES JEUNES SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE SANS QUALIFICATION

1) Etat d'avancement depuis 2006 des travaux / calendrier :

Sur cette thématique, le groupe de travail avait déterminé l'accès des jeunes de 16-18 ans sortis de formation initiale sans qualification comme axe prioritaire du PRDF, en raison de leur fragilité et donc de la nécessité d'intervenir rapidement auprès d'eux.

Quatre actions destinées au public de 16/18 ans ont été mis en œuvre au second semestre 2007 venant ainsi compléter l'action d'insertion itinérante réalisée par la MFR depuis quelques années avec le même objet.

2) Résultats de la mise en œuvre de la politique depuis 2006

1/-Activ'action INFREP à Lourdes :

Cette action s'inscrivait dans le cadre d'un chantier d'insertion où les 12 jeunes étaient sous statut de contrats aidés de 6 mois renouvelables (CAE, contrats d'avenir) . Le volet formation représentait 450 heures autour de la socialisation, la remise à niveau voire l'apprentissage de connaissances techniques.

12 candidats ont été intégrés dans le cadre d'un CDD de 6 mois en CAE. Les résultats attestent que 10 stagiaires sur 12 ont terminé leurs contrats avec 5 sorties positives (2 formations DEMAR, 1 contrat d'apprentissage, 1 formation préqualif au CFA 65,1 formation peinture à l'AFPA) 3 perspectives emploi ou formation, une prolongation CAE et une situation inconnue. L'aspect formation n'a pas été fondamental sur ce type d'action dont le CDD figure l'élément le plus stabilisateur.

2/-Activ'action Théâtre avec l'organisme Gouttes d'eau à Cahors :

Le projet pédagogique proposait l'outil théâtre comme vecteur de développement de confiance en soi (gestion des émotions), renforcé par la réalisation de représentations devant un public, témoin et peut être finalement acteur de l'évolution de ces jeunes.

12 jeunes sont entrés dans cette action. Si le bénéfice de cette action pour les stagiaires paraît peu contestable, l'aspect strictement professionnel s'est limité au stage entreprise où 5 jeunes ont découvert des perspectives. Pour autant, les suites de parcours sont peu précises.

3/-Activ'action Déclic avec Irfa sud à Toulouse :

26 personnes sont entrées sur cette formation qui est basée sur un projet collectif visant la création d'un spectacle musical. Le gain pour les stagiaires en terme de resocialisation semble être général mais on peut s'interroger sur la mobilisation des moyens au regard des résultats, à savoir un concert organisé et un disque enregistré, pour 1 contrat d'apprentissage, et 9 positionnements AGIR puis différentes pistes de recherches, (3 contrats d'apprentissage, 1 formation)

4/-Activ'action Déclic avec CPPU à Saint Jean (31) :

12 personnes sont entrées sur cette formation qui est basée sur un projet collectif visant la création d'un DVD sur les métiers de bouche. Le projet pédagogique alliait un support attractif à savoir la réalisation d'un DVD à l'approche professionnelle de la fabrication du pain et aux métiers de bouche. 6 personnes ont arrêté la formation pour des raisons liées à des problématiques sociales lourdes. Le stage s'est donc essentiellement déroulé avec 6 personnes dont 1 a intégré l'armée, 4 positionnés en attente d'entrée sur AGIR, 1 en projet de formation qualifiante. Malgré le bénéfice probable pour 6 stagiaires, on peut s'interroger dans ce cas également sur la mobilisation des moyens au regard des résultats.

-Action d'insertion professionnelle itinérante avec MFR à Launaguet (31) :

Action mise en uvre depuis 5 ans associant le travail de socialisation et celui sur l'insertion professionnelle. 2 formatrices sont disponibles pour les 12 stagiaires au

titre de l'individualisation, accueil dans les sites MFR de la région ce qui présente l'avantage d'offrir un vaste choix de pistes professionnelles et celui de rompre réellement avec son milieu durant quelques temps (internat). 11 stagiaires entrés pour 8 sorties positives soit 4 contrats d'apprentissage et 4 retours en formation qualifiante scolaires.

Meilleurs résultats en terme de suite de parcours pour des publics socialement fragilisés.

3) Problématiques et orientations se dégageant à mi-parcours du PRDF + propositions de réorientation.

D'une manière générale, cette expérimentation appelle trois remarques :

1-les dysfonctionnements apparus sur certaines activ'actions et l'expérience de l'action itinérante de la MFR démontrent que la rupture momentanée avec le milieu relationnel habituel facilite grandement le travail formatif.

2-En outre, un soutien/accompagnement permanent est nécessaire pour répondre au désarroi de ces jeunes souvent socialement fragilisés.

3-Au plan strictement pédagogique, les actions de pure socialisation trouvent leur limite car si elles constituent un apport indéniable, la suite du parcours reste souvent à construire. Les actions à visée strictement professionnelle ne semblent pas une solution pour des publics désocialisés.

Il paraît donc souhaitable d'éviter ces deux types d'écueils en associant les deux aspects très progressivement (découverte métiers puis connaissance approfondie) , en proposant un choix varié de pistes professionnelles et surtout en repérant les jeunes les mieux à même de suivre cette action.

Un réel travail réalisé bien en amont de l'action avec tous les partenaires impliqués dans les positionnements semble être une garantie de succès pour les suites de parcours (voir MFR ou activ'action théâtre à Cahors) alors qu'un engagement « relatif » des prescripteurs peut être un facteur aggravant (activ'action CPPU)

3. L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES JEUNES ISSUS DE ZEP

1) Etat d'avancement depuis 2006 des travaux / calendrier :

L'objectif était de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes issus de milieux défavorisés.

A ce titre, une étude a été confiée à la mission Agrobioscience, soutenue par la Région afin d'analyser les causes des difficultés éprouvés par ces jeunes.

2) Résultats de la mise en œuvre de la politique depuis 2006 (premiers résultats, impacts...)

L'étude menée par la mission Agrobiosciences a permis de repérer les freins financiers, culturels sociaux et économiques qui sont de véritables handicaps à la poursuite d'études en enseignement supérieur et de faire le point sur les initiatives déjà opérationnelles (Essec, Fondation EURIS, sciences Po, ..)

Cette étude a ensuite dressé quelques pistes basées sur l'octroi de bourses d'études, sur le renforcement de dispositifs existant ou la mise en œuvre d'une expérimentation ciblée.

3) Problématiques et orientations se dégageant à mi-parcours du PRDF + propositions de réorientation.

L'objectif du dispositif « égalité des chances » est de permettre, par la mise en place d'un tutorat individuel, aux élèves scolarisés dans les territoires de l'éducation prioritaire et des zones urbaines sensibles de la Région Midi-Pyrénées d'envisager une poursuite d'études dans les grandes écoles.

La Région s'est associée à la mise en œuvre d'une charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence (grandes écoles et universités) engagée par l'Etat et a décidé d'aider aux financements des projets déposés par les établissements au travers du dispositif « projets d'avenir ».

En 2006/2007 : Les lycées intéressés ont la possibilité de déposer des projets dans cette thématique. L'appellation donnée à ces dossiers est « Grande école : pourquoi pas moi ? » Trois lycées (Jolimont, Toulouse Lautrec et Jean Jaurès) ont bénéficié d'une aide régionale à hauteur de 13620€ pour aider les élèves de milieux moins favorisés à accéder aux classes préparatoires aux grandes écoles(CPGE) ou tout simplement à obtenir un soutien scolaire adapté. Les partenaires de l'enseignement supérieur qui se sont associés aux projets sont : l'IEP de Toulouse, l'INP et l'INSA, l'EMAC (école des mines d'Albi et Carmaux), SUPAERO, l'université de Paul Sabatier, l'université des sciences sociales.

En 2007/2008 : Augmentation du nombre de projets retenus dans la thématique « égalité des chances ». 8 projets ont été financés pour un montant total de 25 000€ . Les titres sont très évocateurs des problématiques rencontrées par les chefs d'établissement dans leurs lycées : tous égaux devant les défis de l'insertion, favoriser l'ambition de tous, accès aux voies d'excellence...

En 2008/2009 : Enfin, dernière année du dispositif (les élèves auront été suivis de la seconde à la terminale), la thématique dénommée « réussite pour tous » a eu un succès grandissant auprès des équipes pédagogiques car ce sont 21 dossiers qui ont été financés pour un montant global de 53500€.

Par ailleurs, la région a commandité une étude aux autorités académiques de suivi de scolarité des cohortes d'élèves entrant en seconde générale ou technologique afin de mesurer les déterminismes sociaux sur la période 2004-2008. Les conclusions sont les suivantes :

- Les élèves les plus jeunes ont plus de chance de faire le cursus 2nde /2ème année de CPGE ou STS en quatre ans et ce d'autant plus qu'ils sont issus de familles socio – professionnelles favorisées et que leur niveau à la sortie de 3ème est très bon.
- Que le département et la commune de scolarisation jouent un rôle dans la probabilité d'effectuer un tel cursus dans la mesure où la carte des formations de post-bac ne peut pas être partout la même.

- Que le milieu social des élèves joue un rôle non négligeable dans les taux d'accès en post-bac (7 points d'écart entre PCS défavorisées ou moyennes et PCS favorisées). Mais la différence est moins présente chez les BTS que chez les CPGE.
- Qu'il y a un écart de 10 points entre les filles et les garçons dans l'accès aux CPGE pour les meilleurs élèves de seconde. Cet écart est plus important que le déterminisme social.

Un bilan est à tirer des trois ans des actions menées par les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, financées dans le cadre des « projets d'avenir » :

- Le tutorat a-t-il été efficace (nombre de jeunes qui accèdent aux voies d'excellence par rapport au nombre de jeunes tutorés)?
- Qu'en retirent les étudiants « tuteurs » ?
- Quelles influences sur les pratiques pédagogiques ?
- Quelles incidences sur la réussite scolaire de l'établissement ?

Un élément important ressort de cette étude : la prise en charge pour une réussite scolaire doit se faire le plus en amont possible et dès la rentrée dans le système éducatif pour les élèves de l'éducation prioritaire ou des zones urbaines sensibles.

En effet , d'après cette enquête, les freins ne sont pas uniquement d'ordre matériel (coût des études, éloignement géographique...).